

## Inscription en Master anticipée

10.02.2021

### Pour pouvoir s'inscrire à un cours bloc en tant qu'un étudiant IUR III :

- Vous devez vous inscrire en Master of Law anticipé pour le semestre suivant.
- Pour l'inscription au Master anticipé, veuillez, vous connecter via le portail MyUnifr ([my.unifr.ch](http://my.unifr.ch))
- Vous devez être inscrit aux examens IUR III pour la session d'examens qui précède le cours bloc.

### Comment vous inscrire au Master anticipé ? :

1. Dans MyUnifr, choisissez « ETUDES » -> « études » -> « Cursus »

UNI  
FR  
UNIVERSITÉ DE FRIBOURG  
UNIVERSITÄT FREIBURG

Rechercher

🏠 **ÉTUDES** ENSEIGNEMENT RESSOURCES

ÉTUDES	ENSEIGNEMENT	RESSOURCES
Etudes	Examens / résultats	Administration
<b>Cursus</b>	Examens	Documents
Attestation(s) d'inscription	Résultats et validation	Support
Cours		
Exmatriculation		
Demande de congé		

Lire la suite...

- Faculté de Théologie
- Faculté de Droit
- Faculté des lettres et des sciences humaines
- Faculté des Sciences
- HEP Fribourg

2. Sélectionnez le semestre qui correspond au cours bloc
3. Sélectionnez le bouton « Anticiper un Master »

**UNI  
FR** UNIVERSITÉ DE FRIBOURG  
UNIVERSITÄT FREIBURG

🏠 ÉTUDES ENSEIGNEMENT RESSOURCES

🏠 · Études · Etudes · Coursus

### Mes cursus

Semestre d'automne 2018 **Semestre de printemps 2019**

Voie(s) d'études **Anticiper un Master**

**Bachelor of Law**  
Bachelor  
Faculté de droit Changer

**180**  
ECTS **Droit**  
Allemand  
Branche imposée

Etudes optionnelles S'inscrire

Réseau BeNeFri S'inscrire

4. Sous « Voie d'études », choisissez « Master of Law »
5. Sous « Programme d'études 1 », choisissez « Droit 90 [MA] » et dans « Langue d'enseignement », choisissez la langue de votre Master.
6. Cliquer sur la case à cocher « Je prends note... »
7. Cliquer sur le bouton « Envoyer la demande »

## Inscription en Master anticipé

Semestre de printemps 2019

Voie d'études \* Master of Law  ▼ ✓

### Programme d'études 1

Programme d'études \* Droit 90 [MA]  ▼ ✓

Langue d'enseignement \* Bilingue  ▼ ✓

Remarque

Je prends note que, pour être effectifs, les changements souhaités doivent faire l'objet d'une approbation par le décanat.

[Annuler](#)

[Envoyer la demande](#)

Le Décanat recevra la demande et la traitera dans les plus brefs délais.

**NB : Cette demande peut être faite à tout moment. Le Décanat vous conseille de le faire dès inscription aux examens IUR III , afin que vous puissiez vous inscrire rapidement aux cours bloc.**